

ANNEXE 2 :
DÉROULEMENT DES CONFÉRENCES « PERFORMANCE »
ET PRÉSENTATION DU DOSSIER À TRANSMETTRE

Les conférences « Performance » se tiendront entre mi-mars et mi-avril et porteront sur les réalisations 2009 et la préparation des projets annuels de performances 2011. Le choix des cibles des indicateurs sera particulièrement discuté.

En vue des conférences de performance, il vous est demandé de transmettre 5 jours francs avant la conférence un dossier contenant vos propositions d'améliorations. Ce dossier sera transmis par courrier électronique au chef de bureau concerné de la direction du budget ainsi qu'au bureau 2MPAP (juliette.martin@finances.gouv.fr)

Le dossier à transmettre contiendra :

- ✓ La liste des objectifs et indicateurs souhaités en PAP 2011
- ✓ Les fiches de documentation de ces indicateurs

Un modèle de fiche est disponible sur la page d'accueil de Farandole

- ✓ Les propositions de valeurs cibles : l'examen du bilan 2009 servira de base à la justification du choix des cibles
- ✓ Un projet de présentation stratégique pour le PAP 2011 (au moins dans ses grandes lignes) ; ce dernier sera nécessairement ajusté lors de la finalisation des documents budgétaires.
- ✓ Le choix des indicateurs de mission
- ✓ La liste des projets pouvant être intégrés dans l'indicateur de respect des coûts et délais des grands projets (cf. annexe 5)

Techniquement, vous pouvez travailler à partir d'extractions Farandole